



INSTITUT NATIONAL  
DE L'ORIGINE ET DE  
LA QUALITÉ

Madame la Préfète des Deux-Sèvres  
Préfecture  
BP 70000  
79099 NIORT CEDEX 9

Dossier suivi par : Chloé GOND  
Téléphone : 05 45 35 30 00  
Courriel : c.gond@inao.gouv.fr

Courrier arrivé le

- 3 SEP. 2018

Affaire suivie par : Nelly PILLET

N/Réf : 2018 – 187 CGo

SCSI

Objet : ICPE – Extension élevage avicole - Nueil les Aubiers 79

Châteaubernard, le 29 août 2018

Par saisine ANAE du 31 juillet 2018, vous avez bien voulu me faire parvenir, pour examen et avis, la demande soumise à autorisation concernant une demande de construction de deux poulaillers dans le cadre du développement d'un élevage avicole, situé sur la commune de **NUEIL-LES-AUBIERS**, dans le département des Deux-Sèvres.

La commune de **NUEIL-LES-AUBIERS** est située dans les aires géographiques des Appellations d'Origine Contrôlées « Beurre Charentes-Poitou » et « Maine-Anjou »<sup>1</sup>.

L'exploitation EARL LA TREMBLAIE est déjà en activité, depuis 1980, avec une production de volailles de chair et de bovins laitiers. Le projet présenté consiste en la construction de deux poulaillers de 1745m<sup>2</sup> chacun, pour développer l'atelier avicole. Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'installation du fils et en prévision de l'arrêt de l'atelier bovin lait par la suite en 2021.

Le terrain choisi pour l'implantation du nouveau bâtiment se situe sur les parcelles 131 et 133 de la section D, dont l'EARL LA TREMBLAIE est propriétaire, « parallèlement aux poulaillers existants à 40m » (p40 de l'EI) et localisé en zone A du PLU de la commune.

Après étude du dossier, je vous informe que l'INAO n'a pas de remarque à formuler à l'égard de ce projet, dans la mesure où celui-ci n'a pas d'incidence directe sur les AOC et IGP concernées.

Pour la Directrice et par délégation,  
Le Délégué Territorial,  
Laurent FIDELE

Copie : DDT 79

<sup>1</sup> Pour information, la commune de NUEIL LES AUBIERS est également située dans les aires géographiques des Indications Géographiques Protégées (IGP) "Agneau du Poitou-Charentes", "Brioche Vendéenne", "Bœuf du Maine", "Jambon de Bayonne", "Oie d'Anjou", "Porc de Vendée", "Porc du Sud-Ouest", "Volailles de Challans", "Volailles de Cholet", "Volailles de Vendée", "Volailles du Val de Sèvres", et de l'IGP Viticole "Val de Loire".

INAO - Délégation Territoriale "Aquitaine Poitou-Charentes"

SITE DE COGNAC  
3, RUE SAMUEL CHAMPLAIN  
16100 CHATEAUBERNARD  
TEL : 05 45 35 30 00 / TELECOPIE : 05 45 35 25 11  
www.inao.gouv.fr